

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER «CENTRE VILLE»

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraie.fr

Date : 4 février 2022 à 18 h 00
Lieu : Salles du Conseil Municipal et Jean Moulin

Présents :

Madame le maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux Quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux
Madame Ghislaine HUROT, élue référente du quartier
Léa AUBOURG-DEVERGNE, élue référente du quartier
Le service proximité quartiers de la Ville
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Monsieur ROSAZ, président de quartier ouvre la séance, il lance un appel à candidatures pour le renouvellement du bureau du comité Centre-Ville, puis donne la parole à Madame le Maire. Elle remercie l'implication du comité et l'ensemble des participants présents ce soir. Jean-Claude Marinault explique que le renouvellement du bureau a lieu cette année en raison de la situation sanitaire de l'année dernière qui a empêché l'élection d'un nouveau bureau. C'est un quartier qui compte de nombreux projets et le comité de quartier sera mobilisé. Enfin, il explique les modifications apportées à la Charte de fonctionnement des comités de quartier.

Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2021	L'assemblée générale du comité le 20 mai 2021	
		La participation du comité au Forum des associations le 5 septembre 2021	

		La participation du comité aux réunions du groupe de travail sur les « circulations douces »	
		La participation du comité à la présentation du projet immobilier Pierreval au 64 rue de la Mairie le 16 novembre 2021	
		La balade urbaine inter-quartiers Centre-Ville / Loire Bionne du samedi 11 décembre 2021	
		La participation du comité à la troisième édition du budget participatif	
	Des réalisations dans le quartier	<p>Les travaux de requalification du Centre Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travaux Orléans Métropole - La réfection de la chaussée de la rue Jean Zay entre la rue de la Mairie et la rue M Robespierre - L'installation de panneaux d'information complémentaires - La création d'un parking rue la Planche de Pierre -La mise en place à venir de barrières pour la sécurisation marché et des marquages au sol - L'achèvement des travaux du « Kiosque » <p>Montant des travaux de la dernière tranche : 445 000 €</p>	
		<p>Le réaménagement du « kiosque »</p> <p>Montant des travaux : 189 000 €</p> <p>Subventions : 150 000€</p> <p>Coût global : 34 000 €</p> <p>L'ouverture est prévue fin mars 2022</p>	Madame le Maire indique que le Kiosque est un local municipal qui accueille l'association « Chapitre 2 »
		<p>La mise en place de trois canopées sur la Place de la Commune</p> <p>Installation au mois de décembre 2021</p> <p>Coût : 52000 €</p> <p>Plantes, entretien et relevé de données pour 5 ans</p>	Madame le Maire précise que les plantations auront lieu en mars, et que compte tenu des contraintes techniques, l'installation d'arbres ne pouvait être envisagée

		<p>Rue de Gradoux : La neutralisation du passage situé entre « la cabane à dons » et le « troc plantes »</p>	<p>Un travail est mené avec l'association le « Sel Abraylien » sur les conditions d'ouverture de la « cabane à dons » avec une fermeture le soir et un contrôle des dépôts et retraits.</p> <p>Des formations seront proposées aux usagers du « Troc plantes »</p>
		<p>Les jardins éphémères : Parvis du Lycée Jacques Monod et Place de la Commune</p>	<p>Ce projet est piloté par Orléans Métropole, deux jardins ont été installés à Saint-Jean de Braye. Des professionnels et les services de la Ville ont été associés à ces réalisations</p>
		<p>Liaison rue de l'Ardoise et rue de la Tuilerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des chicanes existantes - La mise en place d'un panneau «interdiction et ramassage des déjections canines» 	
		<p>La mise en service de l'usine de décarbonatation</p> <p>L'usine est en fonction depuis le mois de décembre 2021. Le calcaire présent aujourd'hui dans l'eau est à environ 20° français. Ce projet à 5,8 millions d'euros, financés par Saint-Jean de Braye et Orléans Métropole, est unique sur le territoire métropolitain. Une évolution du tarif de l'eau de l'ordre de 0,20 €/m³ pour financer le fonctionnement et la maintenance de l'usine est effective depuis le 1^{er} janvier 2022 ce qui représente 25,32 € pour une consommation moyenne de 120 m² d'un foyer</p>	<p>Une riveraine signale une augmentation non négligeable du prix de l'eau</p> <p>Madame le Maire rappelle que cette augmentation a été annoncée à de multiples reprises depuis 2019 (en réunions publiques, conseils d'exploitation de l'eau...). Cette augmentation correspond à la gestion et maintenance de l'équipement. Elle explique aussi les modalités de transfert des excédents (1,2 million d'€). En 2023, c'est la fin des conventions de délégation de service public de l'eau. Orléans Métropole devra étudier quelle gestion mettre en place (délégation de service public, régie?). Madame le Maire souhaite qu'il y ait un débat avec la Métropole et que la régie soit maintenue sur la commune.</p> <p>Jean-Claude Marinault indique que la décarbonatation de l'eau permet de se passer d'adoucisseur et de conserver ses appareils ménagers plus longtemps.</p>
N° de	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges

Fiche			
	Des projets dans le quartier et dans la Ville	Parking souterrain place de la Commune La réfection des marquages de deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite	
		La poursuite de l'aménagement de l'écoquartier du Hameau entre le boulevard Emile Bernon et la rue Jean Zay : - rue de la Solidarité : le projet immobilier CLARES de 40 logements - rue des Grazons : le projet immobilier NEXITY de 36 logements -rue Bernard Cognet : le projet NEXITY Opaline de 40 logements	
		Le pré-projet de création de l'allée du Clos du Hameau : La création d'une voie de transit en sens unique avec intégration d'une piste cyclable séparée de la voie par une bande végétalisée	Brigitte Jallet présente les prochains aménagements de l'éco-quartier du Hameau . Elle indique que des places de stationnement seront ajoutées (places « visiteurs ») Deux nouvelles voies créées : rues de la Fraternité et de la Solidarité L'actuel parking en calcaire proche du terminus du tram va disparaître. Concernant la problématique du stationnement de véhicules sur les trottoirs de la rue Jean Zay, elle précise que cette voie sera requalifiée en 2024 ; le stationnement sera revu, la largeur de la voie, la circulation, l'aménagement d'un arrêt pour cars scolaires...

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
		<p>Le projet immobilier du promoteur Pierreval au 64 rue de la Mairie :</p> <p>La réalisation de deux bâtiments, la livraison des 50 logements est prévue en 2024. Les logements seront en accession à la propriété</p>	<p>Un riverain estime que le nombre de constructions est conséquent sur la ville.</p> <p>Les places de stationnement risquent de manquer dans le secteur</p> <p>B Jallet explique que la Ville n'a pas les possibilités financières d'acquérir tous les biens ou terrains en vente, néanmoins elle met tout en œuvre pour préserver les espaces et maîtriser le foncier.</p> <p>Saint-Jean de Braye est la troisième ville du département en nombre d'habitants et le besoin de logements est réel.</p> <p>Concernant les places de parking, les règles sont définies dans le Plan Local d'Urbanisme, à savoir, un place par logement dans un rayon de 500 mètres de la ligne de tramway</p>
		<p>Passage de l'Hôtel de Ville :</p> <p>La création d'une aire de présentation, de stockage et de nettoyage des bacs d'ordures ménagères et de tri,</p>	<p>La Ville travaille en lien avec les commerçants, dont Carrefour Market, et Orléans Métropole sur ce dossier.</p>
		<p>Rue de la Mairie au niveau de la Résidence du Pont</p> <p>La neutralisation d'une place de stationnement pour la création d'une aire de présentation des bacs d'ordures ménagères et de tri</p>	
		<p>La réflexion en cours pour l'aménagement du secteur Léon Blum en lien avec Orléans Métropole :</p> <p>La végétalisation du secteur, la création d'une contre-allée pour les bus Résa Tao et l'aménagement de la plaine (végétalisation et mise en place de mobilier urbain)</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
		<p>Rue de Verville</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en sens unique de la rue du Nord vers le Sud - l'intégration d'une piste cyclable à contresens - la restitution de places de stationnement sur la partie sud du tronçon concerné (11 places de stationnement au total) - la mise en place de dispositifs pour apaiser la vitesse 	<p>Pour information, l'affaissement de la chaussée, au carrefour avec la rue Jean Zay, sera repris</p> <p>Ces aménagements sont proposés suite à la rencontre avec les riverains et le Comité de quartier sur place.</p>
		<p>Rue Dézarnaulds</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en sens unique de la rue, de la rue de Verville vers la rue Jean Zay - la mise en place d'un panneau clignotant rue Jean Zay pour signaler la priorité à droite 	
		<p>Le projet immobilier du promoteur INFINIM 193 rue Jean Zay</p> <p>Le lancement des travaux au premier trimestre 2022, pour une durée de 18 mois. La résidence comptera 31 logements</p>	
		<p>L'aménagement de la placette de l'allée du Petit Saint-Martin à l'automne 2022 :</p> <p>Un travail a été mené en lien avec les habitants et le comité de quartier pour la requalification de la placette : les plantations, l'utilisation des espaces.. Les travaux seront réalisés à l'automne</p>	
		<p>L'étude pour l'aménagement du secteur J.Rostand-Le Corbusier-G.Brassens</p> <p>L'étude pour la requalification du quartier Rostand est lancée. Une équipe composée de paysagistes, d'urbanistes, et de sociologues travaille sur le périmètre.</p> <p>Une concertation a été réalisée auprès des habitants et des acteurs du quartier pour définir les besoins. Un Atelier de</p>	

		Travail Urbain se tiendra le 28 avril prochain	
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
		<p>L'extension du parc des Longues Allées</p> <p>Les travaux débuteront au premier trimestre et s'achèveront avec les plantations à l'automne.</p> <p>Le projet d'extension de 5,7 hectares comprendra un parking de 2600 m² dont l'accès se fera depuis l'avenue Louis Joseph Soulas, 2500 m² de vignes, un verger de 2600m², une plaine sportive, une prairie réservée au pâturage et un rucher pédagogique seront créés.</p> <p>Des accès piétons seront réalisés depuis la rue de Malvoisine</p>	
		<p>L'opération « je plante un arbre » dans les quartiers</p> <p>Cette opération est déclinée dans les six quartiers durant le mois de mars. La plantation d'un arbre pour le quartier Centre-ville est prévue au droit du lycée J. Monod</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre »</p> <p>Cette opération de distribution d'arbres fruitiers et ornementaux, d'arbustes et de plantes vivaces sera reconduite cette année au mois de mars. Elle se déroulera place G. Danton .</p>	

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Commerces en centre-ville	Quels commerces vont prendre place dans les cellules nouvellement réalisées ?	Madame le Maire indique que la Ville et les services travaillent sur ce point.
	Comités de quartiers	Où peut-on consulter la nouvelle Charte de fonctionnement des comités de quartiers ?	Jean Claude Marinault précise qu'elle est consultable sur le site Internet de la Ville
	Factures d'eau et d'assainissement	Un riverain demande s'il n'est pas envisageable de regrouper ces 4 factures annuelles ?	Une harmonisation est prévue pour ces facturations
	Boulevards Jean Mermoz et Jean Rostand	Un riverain signale que l'éclairage public est trop important sur ces deux boulevards	Madame le Maire indique que la Ville souhaite travailler sur la question de l'éclairage nocturne sur l'ensemble de la commune. Un groupe de travail sera créé à cet effet
	Boulevard Jean Mermoz	Des habitants signalent la vitesse excessive de certains véhicules sur le boulevard	Madame le Maire propose que le cinémomètre (appareil permettant d'effectuer des relevés de vitesses) soit installé. Ces mesures seront complétées par de contrôles radar de la Police Municipale
	Venelle entre la salle des Fêtes et l'avenue P.M France	Un riverain signale la dégradation du revêtement de la venelle et du manque d'éclairage	Les demandes sont prises en compte
	Rue René Cassin : maison des associations	Un riverain demande la taille d'un arbre et des haies situés à proximité du bâtiment.	Les services procéderont à un contrôle des végétaux
	Boulevard Jean Rostand	Des tilleuls sont à tailler	Les services procéderont à un contrôle des arbres
	Rue des Grazons	Les abords des points d'apport volontaires sont sales	Le lien sera fait avec Orléans Métropole pour le maintien de la propreté
	Rue de la Haute Croix	Des trous sont à boucher sur la chaussée, de plus l'éclairage est vieillissant et nécessiterait d'être renouvelé	Les demandes sont prises en compte
	Allée du Petit St Martin	Un arbre situé à l'entrée de la rue nécessiterait une taille	Les services procéderont à un contrôle de l'arbre

	Rue du Puits de Ville	Un riverain veut savoir si la police municipale effectue des rondes toutes les nuits. Il signale des nuisances nocturnes dans sa rue. Le riverain a aussi contacté le bailleur pour lui faire part de ces problématiques de regroupements et de nuisances	Madame le Maire indique que la police municipale effectue des rondes la nuit mais pas toutes les nuits. Elle invite le riverains à contacter la police nationale si la police municipale n'est pas présente. Elle insiste sur le dépôt de mains courantes qui permet in fine la présence de la police nationale

Fin de la réunion à 20h30